



L'Escale Borély en sursis ?

L'adjoint à la mer, Hervé Menchon souhaite rendre à la mer la place qu'elle devrait occuper à Marseille. Rencontre...

Rendre le littoral le plus sauvage possible, voilà un des leitmotivs de l'adjoint à la mer.

/PHOTO FRANCK PENNANT

C'est été, ce n'est pas le soleil qui a donné à la trentaine de restaurateurs et de commerçants de l'Escale Borély mais bien l'incertitude juridique de leur situation. Car cette zone construite sur la mer, de l'embouchure de l'Huveaune à la pointe de Vieille Chapelle est propriété exclusive de l'État, tout comme l'ensemble des 42 hectares conquis sur la mer qui forment le parc balnéaire du Prado. Depuis trente ans, la Ville bénéficie d'une concession sur laquelle un sous-traité de concession a été accordé à la Sogima (société de gestion immobilière de la Ville de Marseille). Mais son renouvellement se faisait attendre : les concessions parvenant à terme à la fin de l'année 2021, rien ne garantissait la reconduction des baux commerciaux, ni l'engagement de la nouvelle majorité dans ce sens, ni même l'avenir de l'Escale Borély.

Lors du dernier conseil municipal, en décembre, pour un an tranché et rassuré, pour un an seulement, les commerçants. En accord avec l'État, il a donc été décidé de prolonger d'une année la concession d'occupation du domaine public accordée par l'État à la Ville et la sous-concession accordée par la Ville à la Sogima. Pour justi-

fier son silence de l'été, la Ville avance en préambule que les "deux dernières années ont été marquées par une crise sanitaire sans équivalent, qui s'est ensuite traduite par une crise économique, particulièrement dans les secteurs du tourisme et de la restauration. Dans ce cadre, il n'a pas été possible d'élaborer un nouveau projet pour l'Escale Borély, et de mettre en œuvre les procédures de transfert de gestion avec l'État d'une part et de la gestion de la continuité de l'activité économique sur ces parcelles du domaine public maritime d'autre part". Une prolongation attendue qui ne rassure pas vraiment les commerçants de Borély.

Un projet pour l'ensemble du littoral marseillais
Hervé Menchon, adjoint à la mer, insiste. Un mois après l'approbation de la délibération par le conseil municipal, il le répète, cette prolongation est la première étape de la construction d'un projet.

Autour de l'Escale Borély et plus globalement, sur l'ensemble du littoral marseillais, "Nous menons une réflexion sur le devenir de notre littoral. Et ce projet prendra véritablement en compte la préoccupation environnementale. Quand on parle des plages, on ne doit pas seule-

ment être préoccupés par l'ombre solaire et les équipements, précise Hervé Menchon. Prenons l'exemple du stade nautique 2024, au Roucas Blanc, 11 millions d'euros ont été dégagés sur les travaux maritimes. C'est-à-dire, le renouvellement de l'eau, pas seulement pour les baignes face aux bouées qui vont être de plus en plus fortes; le dé-

"Ça voudrait dire aussi que les commerçants acceptent de perdre un peu de terrain."

Et Borély dans tout ça ? En promenant son regard sur le béton de l'Escale, l'élu à la mer pointe la plage artificielle.

Ici, on est quand même avant tout sur les remblais du métro. Rien n'est naturel et on n'est pas à l'abri d'une surprise environnementale. Nous devons être prudents. Les Marseillais n'ont pas conscience des nombreux travaux, souvent effectués de nuit, des efforts constants pour lutter contre l'érosion et maintenir en l'état

ce pôle. Bien conscient que l'Escale Borély, ses plages aménagées et ses vastes pelouses font partie des incontournables lieux de rencontres et de balades marseillais, l'adjoint reconnaît que le futur projet doit cependant répondre à l'exigence environnementale. Techniquement, il est impossible de reprendre plus sur la mer. Alors soit on durcit encore plus le trait et on perd en usage, soit on perd en foncier. Quel degré d'acceptabilité on se donne ? Ici le seul site naturel, c'est la plage de l'Huveaune, avec un flux naturel, du vrai sable. Donc, ici sur Borély, ça voudrait dire aussi que les commerçants acceptent de perdre un peu de terrain. Pour l'instant, nous sommes dans une phase de réflexion et rien ne sera décidé sans concertation."

Christelle CARMONA

(I) en charge de la biodiversité marine, gestion, préservation et aménagement des espaces marins littoraux et insulaires, plages et équipements balnéaires, nautisme, voile et plongée, développement de la tradition de la mer et du large.



Hervé Menchon, adjoint à la mer, mène une vaste réflexion sur le devenir du littoral marseillais. /PHOTO GEORGES ROBERT

"LE PLUS SAUVAGE POSSIBLE"

Le projet concernant le devenir du littoral entre donc dans une phase de réflexion. Il devra répondre aux exigences environnementales. "Les dernières décisions prises le long du littoral n'ont en rien été conformes à ce qu'aurait dû être le littoral marseillais, explique Hervé Menchon. Il faut que Marseille soit une capitale de la mer, que tous ses enfants, des quartiers Nord au Sud puissent retrouver les joies de la mer", reprend l'élu. Concernant les plages du Prado, l'adjoint à la mer rappelle les règles s'appliquant aux espaces naturels: "Normalement, on n'y met ni le monde des dinosaures, ni les cirques. On doit trouver une autre place pour ces itinérants. Est-ce la vocation du littoral d'accueillir tout ce dont on ne veut pas ailleurs ? Je ne pense pas."

Des pelouses du Prado au béton de Borély, les habitudes prises depuis trente ans auront du mal à s'effacer. "Nous en avons bien conscience, mais les pelouses à l'anglaise n'ont pas leur place ici. Il faut que cela redevienne le plus sauvage possible. Et que tout le monde y trouve son compte. C'est pour quoi nous allons avancer pas à pas."



Redonner plus d'espace à la mer, rendre le littoral plus sauvage signifierait la fin des pelouses et du béton de l'Escale Borély. /PHOTO FRANCK PENNANT



"Est-ce que le littoral, espace naturel, a vocation d'accueillir les cirques et autres animaux itinérants ? Je ne le pense pas", insiste Hervé Menchon, adjoint à la mer. /PHOTO GEORGES ROBERT